

*Annecy, le 13 mai 2022*

## Gestion du domaine public

# La Ville d'Annecy confie au Groupe PVG avec comme partenaire SF Events l'emplacement du Site de l'Impérial pour l'été 2022

L'autorisation d'occupation temporaire du domaine public (AOT) mise en place par la Ville d'Annecy pour l'exploitation estivale du site dit l'Impérial, situé au 30 avenue d'Albigny, a été attribuée au Groupe PVG et son partenaire SF Events.

### Une plage publique ouverte à tous avec un espace de restauration

Dès cet été, la plage de l'Impérial devient gratuite. Les abords du lac sont ainsi ouverts, permettant un passage continu entre la promenade du Docteur Servattaz et le côté est du parc Charles Bosson.

### Des espaces extérieurs privatifs accueillant de l'évènementiel jusqu'à 22h

Les exploitants prévoient des extérieurs privatifs, pouvant accueillir de l'évènementiel jusqu'à 22h. Différentes ambiances seront proposées, afin de convenir à une plus grande diversité de public et répondre aux besoins de la population. Un programme est en cours d'élaboration.

### Un restaurant, un bar et une discothèque

Le site est provisoirement fermé le temps d'aménager les différents espaces – restaurant, bar d'ambiance pour une exploitation entre 22h et 2h du matin ainsi que jusqu'à 5h pour la discothèque. L'ouverture est prévue début juin.

Contact presse Groupe PVG : [presse@groupe-pvg.fr](mailto:presse@groupe-pvg.fr)